

RÉSIDENCE MONTLUÇON



RÉSIDENCE MONTLUÇON

Allée Jean-Jacques Soulier

03100 Montluçon

04 70 08 35 40

residence-montlucon@crous-clermont.fr

SOMMAIRE



CONTACTS

p.2



VOTRE ARRIVÉE

p.3



VOTRE LOGEMENT

p.4



VIE EN COLLECTIVITÉ

p.5



POINTS ADMINISTRATIFS

p.6



ACCUEIL

p.7



SERVICES

p.9



SALLES

p.10



RESTAURATION
& INFOS PRATIQUES

p.11





ACCUEIL

> Hall de la résidence

Agent d'accueil :

lun-vend (11h à 13h - 17h à 21h)

Tél. accueil : 04 70 08 35 40

Permanence du week-end :

> sam (14h30 à 19h30)

Veilleur de nuit : lun-dim (21h à 6h)

Tél. veilleur : 06 85 94 82 66

SECRÉTARIAT

> Pour vos formalités concernant
le logement

Du lundi au vendredi de 9h à 16h

residence-montlucon@crous-clermont.fr

04 70 08 35 42



VOTRE ARRIVÉE



Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la résidence.

INVENTAIRE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

À votre arrivée, un état des lieux sera réalisé sur tablette. Vous devrez veiller à être précis dans vos remarques et à bien écrire l'ensemble des points que vous relevez sur l'état du logement.

Attention ! Si vous ne faites pas cet état des lieux, toute dégradation constatée lors de votre départ vous sera facturée !

À votre départ, vous devez prendre rendez-vous auprès du secrétariat. Un agent viendra faire l'état des lieux de départ avec vous. Veillez à ce que votre logement soit vide et propre pour cet état des lieux. En cas de dommage et/ou de saleté du logement, des heures de nettoyage et/ou de réparation pourront vous être facturées.

Tout départ en cours d'année doit être signalé au secrétariat de la résidence par lettre recommandée avec accusé de réception, par mail, ou par lettre remise en main propre au secrétariat. **Le préavis de départ est d'un mois.**

ASSURANCE HABITATION

Une assurance couvrant les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux..) est obligatoire car vous êtes tenu(e) de rembourser les dommages que vous pourriez occasionner. Informez-vous auprès des mutuelles étudiantes, de votre compagnie d'assurance ou de votre banque.

Vous devez remettre l'attestation d'assurance au plus tard à votre arrivée en résidence, contre remise du badge d'accès à votre logement.





VOTRE LOGEMENT



La résidence de Montluçon se compose de 2 bâtiments et propose 2 types de logements :

- > **Bâtiment A** : 78 logements (50 chambres et 28 studios)
- > **Bâtiment B** : 144 logements (64 chambres, dont 6 chambres adaptées PMR Personne à Mobilité Réduite, et 80 studios)

CONSIGNES

- Vous devez respecter le bien collectif mobilier et immobilier. Toute dégradation constatée de votre fait vous sera facturée. Il est interdit de sortir le mobilier de vos chambres, ni celui des salles mises à votre disposition.
- Pour allumer la lumière dans votre logement, placez votre badge d'accès dans le lecteur situé au mur en entrant. **Ne pas oublier d'enlever votre badge en partant, sinon vous serez coincé à l'extérieur de votre logement.**
- L'ensemble des règles de vie de la résidence sont consignées dans le règlement intérieur dont vous prenez connaissance et que vous signez à l'entrée dans le logement.
- L'affichage d'objets, posters ou autres sur votre porte de chambre et/ou la décoration des couloirs sont strictements interdits.
- Il est interdit de stationner vélos, scooters etc, en dehors du garage à vélos (et dans les logements), de circuler en rollers, trottinette etc, de jouer au ballon et d'utiliser tout autre objet de ce genre, dans l'enceinte de la résidence (hall, couloir, chambre, parking...).
- La mobilité étudiante étant aujourd'hui de plus en plus importante, vous pouvez être amené(e) à être en contact avec des punaises de lit. En cas de problème avec cet insecte dans votre logement, pouvant se manifester par des piqûres sur votre corps (boutons, plaques rouges...), prenez **IMMEDIATEMENT** contact avec le secrétariat de la résidence.
- Fermez bien votre porte de chambre, même pour une absence de très courte durée ainsi que la fenêtre de votre chambre. L'administration ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de dégradations.



VOTRE SÉCURITÉ

Un agent d'accueil est à votre écoute à la loge dans le hall de la résidence (lun-ven: 11h-13h/17h-21h). Un veilleur de nuit est présent 7j/7 de 21h à 5h (06 85 94 82 66). Les bâtiments sont équipés d'un accès électronique sécurisé.

Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) : La résidence est équipée d'un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Il se situe dans le hall de la résidence.

Votre logement est équipé d'un détecteur de fumée : ne modifiez pas l'installation, ne le démontez pas et signalez tout dysfonctionnement.

ORDURES MÉNAGÈRES

1 point de collecte des poubelles :

> à l'entrée de l'enceinte de la résidence, au niveau du parking.

1 point de collecte du verre :

> Sur le parking en face du gymnase

Un sac «Tri sélectif » est à votre disposition (à récupérer à la loge ou au secrétariat) afin de pouvoir le remplir de vos déchets recyclables. Il est impératif de vider ce sac dans les containers jaunes et de respecter les consignes de tri.

CUISINES COLLECTIVES

Elles disposent d'un évier, de plaques de cuisson et d'un micro-ondes.

Vous devez respecter ces lieux et les laisser propres (sous peine de sanctions) :

- > Ne pas entreposer de vaisselle et des denrées personnelles (sous peine de confiscation ou destruction)
- > Nettoyer systématiquement après chaque utilisation
- > Evacuer ses débris



PAIEMENT DU LOYER

Les loyers peuvent être réglés :

- > Par prélèvement automatique (intervenant au début du mois suivant)
- > En ligne sur **MesServices.etudiant.gouv.fr - Rubrique « Cité U »**

Avant la fin du mois au secrétariat de la résidence

- > Par carte bancaire

En cas de difficultés entraînant un retard de paiement, veuillez impérativement le signaler au secrétariat de la résidence (**residence-montlucon@crous-clermont.fr**)

AIDE AU LOGEMENT

>> Rendez-vous sur le site **www.caf.fr** pour constituer en ligne votre dossier, **dans le mois de votre entrée dans les lieux.**

Ce dossier d'Aide au Logement (ALS) est aujourd'hui entièrement dématérialisé.

PARKING

Pour les vélos

Vous avez à votre disposition un garage pour les vélos en bas du restaurant universitaire (demande d'accès par badge auprès du secrétariat). Même à l'intérieur de ce local vous devez attacher votre vélo avec un antivol. Le stationnement en dehors des emplacements prévus est interdit.

Pour les voitures

Vous avez la possibilité de vous garer sur le parking situé avant le portail blanc, à l'extérieur de l'enceinte de la résidence.



RÉPARATIONS

Vous devez signaler les réparations à l'Accueil. Notre technicien assure toutes les réparations dans votre logement : vitrerie, changement d'ampoules, électricité, plomberie...

Si l'intervention du personnel démontre qu'il s'agit d'une négligence de votre part, l'intervention vous sera facturée.

La sécurité et l'entretien sont assurés par l'ensemble du personnel : agent d'accueil, agent de maintenance, agents d'entretien, veilleurs de nuit. C'est à eux que vous signalez tout incident matériel.

CONNEXION INTERNET

Les logements sont couverts par le réseau Wifi PLANETCAMPUS. Le tarif de l'abonnement est intégré au loyer. Une fois arrivé(e) à la résidence, vous recevrez par SMS un code d'accès qui vous permettra de créer votre compte sur le site du prestataire **planetcampus.wifirst.net** et ainsi d'activer votre connexion.

Vous bénéficiez également d'une connexion filaire, via une prise présente vers le bureau. Cette connexion nécessite un câble Ethernet RJ45.

En cas de panne ou de problème sur le réseau, merci de contacter impérativement le prestataire au 01 88 24 61 68 (24h/24, 7j/7).

CLÉ/BADGE

L'entrée principale de la résidence et les entrées des logements sont équipées d'un contrôle d'accès. À la rentrée, un badge d'accès vous est remis pour la durée de votre séjour.

En cas d'oubli ou de perte de votre badge, vous pouvez obtenir une clé à l'accueil ou au secrétariat, qui vous sera **prêtée provisoirement**.

Si vous perdez votre badge, ou si vous l'avez endommagé et qu'il ne fonctionne plus, le secrétariat vous fournira un nouveau badge avec l'ensemble des «droits d'accès résidents». Ce nouveau badge sera facturé 20 € et remis en échange de la clé prêtée provisoirement.

Si vous perdez la clé prêtée, vous serez facturé à hauteur de 115 € environ car nous devons procéder au changement du canon de porte.

Il est interdit de prêter son badge à tiers pour le loger (risque d'expulsion).



COURRIER

Le courrier est distribué directement dans vos boîtes aux lettres personnelles.

> **Pour les résidents du Bâtiment A**, le local des boîtes aux lettres est situé au début du couloir, au 1^{er} étage du bâtiment A.

> **Pour les résidents du Bâtiment B**, le local des boîtes aux lettres est situé au début du couloir, au 1^{er} étage du bâtiment B.

Nous n'acceptons pas le courrier pour les non-résidents.

Fournir une enveloppe pré-timbrée si vous souhaitez recevoir votre courrier après votre départ de la résidence.

Pour éviter tout retard, votre courrier doit être adressé comme suit :

Madame ou Monsieur (nom, prénom)
Chambre + le n° de chambre + la lettre du bâtiment
Résidence Universitaire de Montluçon
BP 409 - Allée Jean-Jacques Soulier
03107 Montluçon Cedex

COLIS

Les agents d'accueil ne sont pas habilités à accepter les mandats. Tout colis arrivant dans un état délabré sera refusé. à charge pour le destinataire d'aller le récupérer à la Poste avec l'avis de passage.

Vous devez récupérer votre colis à l'accueil de la résidence sur présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou carte étudiante). Les colis nécessitant une signature de votre part à la réception (ex : Colissimo) devront être récupérés par vos soins au bureau de Poste avec l'avis de passage.





SERVICE SOCIAL

Le service social est situé au 25 rue Etienne-Dolet à Clermont-Ferrand. Si vous rencontrez des difficultés financières pendant vos études, vous pouvez contacter les assistantes sociales par mail **service-social@crous-clermont.fr** ou par téléphone au **04 73 34 44 13**

MALADIE

Si vous appelez le médecin, il est obligatoire d'en avertir le veilleur de nuit pour qu'il facilite son accueil lors de son arrivée.





LAVERIE

Une laverie est à votre disposition (paiement avec votre carte Izly) au 1 du bâtiment B, de 6h à 22h, 7j/7.

En cas d'incident ou de panne, merci de prendre contact avec l'agent d'accueil ou le veilleur de nuit.

- > Tarif machine : **8/9 Kg = 3,50 €** **10/12 Kg = 4 €**
- > Tarif sèche-linge (15 min.) : **1 €**

SALLE DE TRAVAIL

Cet espace commun de travail est situé au rez-de-chaussée du bâtiment A. Il est accessible sur demande auprès de l'accueil.

ESPACE DÉTENTE

Un espace de détente vous attend au niveau 0.

Celui-ci est équipé d'un espace TV (TV, banquettes, poufs et tables basses), d'un billard, d'une table de ping-pong, d'un babyfoot et d'une bibliothèque proposant des livres, bandes dessinées et jeux de société.

ÉQUIPEMENTS DE LA RÉSIDENCE

La résidence est équipée de plusieurs distributeurs :

> **Distributeur de confiseries et de boissons fraîches** (paiement par CB ou par carte IZLY)

> **Distributeur de préservatifs** : situé en bas du bâtiment A.
Tarif : 1 € la boîte de 6

> **Distributeur de protections hygiéniques féminines** : situé en bas des bâtiments A et B. Pour lutter contre la précarité menstruelle, le Crous propose des protections périodiques gratuites (tampons avec et sans applicateur, serviettes). Ces protections offertes sont 100% biologiques, naturelles et sans matières plastiques. Servez-vous !

La résidence dispose de tables et transats extérieurs en béton ainsi que d'une table de ping-pong extérieure.



RESTAURANT

> **Resto U' Montluçon** (dans l'enceinte de la résidence)
Un repas complet (entrée, plat, dessert) au tarif étudiant.

Du lundi au vendredi midi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 19h45

> **Kiosque Pizzas** (devant la résidence)

Horaires et menus
sur **crous-clermont.fr**



by Crous

Izly c'est la possibilité de payer de nombreux services du Crous (restauration, laverie ...) avec votre carte étudiante ou votre smartphone.

- 1) Réception d'un lien d'activation sur votre mail pour créer votre compte
- 2) Votre compte est créé, rechargez-le (voir les options de rechargement sur **izly.fr**)
- 3) Vous pouvez, dès maintenant, payer avec votre carte étudiante ou votre smartphone (avec l'application Izly)

Des questions ? **assistance-izly@crous-clermont.fr**



INFORMATIONS PRATIQUES

BUS avenue Aristide Briand

Lignes et horaires disponibles sur
<https://www.maelis.eu/>

Offre de location de vélos électriques proposée par l'opérateur de transport.